



MUNICIPALITÉ DE
SAINTE-ANNE-DE-LA-ROCHELLE

AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ PAR LA SOUSSIGNÉE,
SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ, QUE :

Lors de la séance du conseil du 8 juin 2021, les règlements suivants ont été adoptés;

1. Adoption du règlement 2021-445 concernant l'application de la tarification pour le règlement général 2021-444
2. Adoption du le règlement 2021-446 modifiant le règlement sur la gestion contractuelle 2020-440;

Les règlements sont disponibles pour consultation au bureau municipal selon les heures d'affaires

Lesdits règlement entre en vigueur à la date de la publication;

FAIT À SAINTE-ANNE-DE-LA-ROCHELLE, CE 10e jour de juin 2021.

Majella René, gma
Directrice générale et secrétaire-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, Majella René, secrétaire-trésorière de la Municipalité de Sainte-Anne-de-la-Rochelle, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-jointe aux endroits fixés par le Conseil, le 10 juin 2021 entre 9h et 17h30.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 10 juin 2021

Majella René, gma
Directrice générale et secrétaire-trésorière